

**Avis de vacance de poste**

**AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

**1 Poste à 100%**

**Pôle Management Général et Ressources**

**Unité Crèche**

◆◆

**Pour faire acte de candidature :**

**Merci de faire parvenir un CV et une lettre de motivation en indiquant la référence suivante : 34774**

**A adresser au Secrétariat de la Direction des ressources humaines (ou par mail** celine.pantel@ch-montfavet.fr)

**Visé par le Cadre Supérieur de Santé du Pôle d'origine.**

**Diffusion Générale – documents à afficher (dont 1 profil de poste) dans toutes les unités intra/extra hospitalières**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| LOGO CHM 2023 couleur petit | **AUXILIAIRE DE PUERICULTURE 100** **%**  **Crèche - PMGR** |  |

**PRE-REQUIS OBLIGATOIRES :**

* Diplôme xxxx
* Permis B
* Afin d’être examinée, la candidature devra impérativement contenir un CV et une lettre de motivation

Mise à jour le 26/03/24

**CONTEXTE du poste**

**Le CENTRE HOSPITALIER DE MONTFAVET** est un acteur majeur en psychiatrie générale, handicap et précarité sur le territoire du Vaucluse et du nord des Bouches du Rhône. Il propose une offre de soins riche et diversifiée allant de la périnatalité à la personne âgée, tant dans le domaine sanitaire que le médico-social.

* La crèche accueille les enfants des agents du CHM (et des enfants de l’extérieur de l’Hôpital) âgés de 2 mois et demi jusqu’à leur entrée à l’école.
* Elle peut être amenée à accueillir des enfants après 3 ans porteurs de Handicap
* Elle possède un agrément de 80 enfants répartis en trois groupe d’âges mélangés
* Elle ouverture à 5h45 et ferme à 21h15
* Elle est ouverte toute l’année sans interruption, et fermée les weekend et jours fériés
* L’équipe pluridisciplinaire est constituée d’agents de Bio nettoyage, d’Auxiliaires de puériculture, de cuisinières, d’une secrétaire, d’une psychologue, de deux Educatrices de Jeunes Enfants (EJE), d’une directrice adjointe (EJE) et d’une directrice (puéricultrice, cadre de santé)

**Descriptif général du poste**

**Activites principales**

* Accueillir l’enfant et sa famille en collaboration avec l’équipe pluridisciplinaire
* Participer aux soins d’hygiène et de confort en veillant à la sécurité physique et affective de l’enfant
* Favoriser l’autonomie et la socialisation de l’enfant
* Mettre en place des ateliers ludiques en lien avec le projet et les éducatrices de jeunes enfants
* Participer à l’épanouissement de l’enfant tout en respectant son rythme
* Soutenir la parentalité, participer à l’éducation à la santé
* Faire vivre et adhérer au projet de vie de la crèche
* Participer à la prise des traitements sous couvert de la puéricultrice

**ACTIVITES SPECIFIQUES**

* Respecter le rythme de l’enfant en fonction de son âge et de son développement, lui offrir un langage et des ateliers ludiques adaptés
* Encourager le désir d’apprendre et de découvrir, développer la créativité et l’éveil des sens
* Maintenir la sécurité affective de l’enfant et créer une relation de confiance avec les familles
* S’inscrire dans une équipe pluridisciplinaire, échanger, communiquer et transmettre les informations nécessaires à l’accueil de l’enfant et de sa famille.
* Accompagner les stagiaires
* Participer aux différentes réunions
* Participer aux sorties
* Participer à des formations afin d’enrichir ses connaissances

**QUALITES ET APTITUDES ATTENDUES**

* Etre titulaire du diplôme d’Etat d’Auxiliaire de Puériculture
* Bonne aptitude relationnelle
* Avoir le sens de l’observation
* Avoir le sens des responsabilités
* Avoir le sens de l’organisation
* Avoir des capacités d’adaptation
* Etre à l’écoute
* Etre disponible
* Se montrer tolérant et objectif.

**CONDITIONS DE TRAVAIL**

* Huit heures par jour
* 25 jours de Congés annuels + 6 Réductions du Temps de Travail par an
* 20 jours de Repos compensateurs par an
* Un Roulement de travail sur 18 semaines avec des horaires variables : (5h45/13h45, 7h30/15h30, 8h15/16h15, 8h30-12h30/14h00-18h00, 9h00h17h00, 9h30/17h30).
* les ouvertures et fermetures se font en binôme avec un agent de bio nettoyage et tiennent compte du nombre d’enfants présents sur ces horaires.

**Risques professionnels**

* xxxxx

**AVANTAGES**

* Des offres loisirs, sport et culture pour tous les agents (CLOS, CGOS)
* Crèche hospitalière sur le site de Montfavet, ouverte de 5h45 à 21h15
* Prime au-delà des 12 mois d’ancienneté pour les agents non titulaires
* Forfait mobilité durable jusqu’à 300€ par an pour l’implication sur les trajets domicile –travail (engins éligibles ou co-voiturage)
* Parcours professionnel diversifié possible du fait de l’offre de soins, tant dans le domaine sanitaire que médico-social
* Pour se former : Plan de formation adapté, abonnement Hospimédia